



# DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2023

Date limite de dépôt des dossiers :

**15 novembre 2022**

Cocher la case correspondant à votre situation :

- Première demande
- Renouvellement d'une demande

Dossier à adresser à l'attention de Monsieur le Président :

⇒ Soit par voie postale à :

Communauté de Communes du Pays de Barr  
57 rue de la Kirneck  
BP 40074  
67142 BARR CEDEX

⇒ Soit par mail à : [contact@paysdebarr.fr](mailto:contact@paysdebarr.fr)

## Cadre réservé à l'administration

Date de réception du dossier :

Pièces manquantes :

Dossier complet en date du :

# RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

---

## I. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSOCIATION

Nom de l'association : .....

Adresse du siège social : .....

.....

Nom et Prénom du Président : .....

Nom et Prénom de la personne en charge du dossier : .....

Fonction de la personne en charge du dossier : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Adresse de correspondance, si différente : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

N° SIREN ou SIRET : .....

## II. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTION A MENER

Nom de l'action / du projet : .....

Objectifs de l'action / du projet : .....

.....

.....

.....

.....

.....

Descriptif détaillé de l'action / du projet :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Public(s) ciblé(s) : .....  
.....  
.....  
.....

Rayonnement de l'action / du projet

L'action / le projet pour lequel vous demandez une subvention se déroule sur le territoire :

- de toute la Communauté de Communes du Pays de Barr
- d'une ou plusieurs communes de la Communauté de Communes du Pays de Barr  
Précisez laquelle / lesquelles : .....
- autre, précisez : .....

Estimation de la fréquentation attendue : .....

Rayonnement géographique attendu (provenance du public bénéficiaire)

- Quartier       Commune     Communauté de Communes du Pays de Barr
- Bas-Rhin       Alsace       Grand Est       National     International

Lieu de déroulement : .....  
.....

Date(s) : .....

Horaires : .....

# RECAPITULATIF

## I. ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) .....

Fonction : .....

Représentant(e) légal(e) de l'organisme : .....

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ;
- Certifie l'approbation du budget du présent dossier par les instances statutaires dont le montant total s'élève à : .....€ ;
- Sollicite des financements d'un montant de ..... € auprès de la Communauté de Communes du Pays de Barr ;
- S'engage à respecter les dispositions réglementaires générales s'appliquant au domaine des subventions publiques ;
- S'engage à souscrire au contrat d'engagement républicain annexé au décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- Reconnaît avoir pris connaissance et accepté le règlement d'attribution des subventions de la Communauté de Communes du Pays de Barr ;
- S'engage à signaler par courrier toute modification du projet ou de la demande.

À ....., le .....

Signature :

## II. PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- **Courrier officiel de demande d'aide** adressée au Président de la Communauté de Communes du Pays de Barr
- **Rapport moral, compte de résultats et bilan comptable** approuvés par la dernière assemblée générale
- **Budget prévisionnel de l'action, du projet** pour lequel l'association sollicite une subvention
- **R.I.B**, dans le cas d'une première demande ou si celui-ci a été modifié depuis la dernière demande
- **Copie des derniers statuts de l'Association**, s'ils ont été modifiés et dans le cas d'une première demande
- **Récépissé de déclaration de l'association en Préfecture**, dans le cas d'une première demande

**Tout dossier incomplet ne pourra être traité.**